



## Fonds pour des frais abordables (FFA)

Le Fonds pour des frais abordables (FFA) offre gratuitement des améliorations en matière d'efficacité énergétique aux clients résidentiels admissibles qui n'ont pas droit aux programmes à l'intention des consommateurs à faible revenu. Le FFA aide les clients à améliorer l'efficacité énergétique de leur habitation au moyen, notamment, de produits écoénergétiques susceptibles de réduire leur consommation et leurs frais d'électricité.

- Les clients qui sont propriétaires ou locataires d'une résidence principale en Ontario et qui sont titulaires du compte d'électricité sont admissibles.
- Les clients qui se qualifient pour de l'aide reçoivent l'une des trois trousse d'amélioration d'efficacité énergétique. Les trousse comprennent un plan d'investissement énergétique résidentiel et une sélection de produits écoénergétiques.
- Selon le degré de soutien offert, des clients pourraient également recevoir la visite d'un conseiller en conservation d'énergie pour une évaluation de leur résidence ainsi qu'un éventail accru de produits écoénergétiques.

Les clients peuvent s'inscrire eux-mêmes en ligne sur [AffordabilityFund.org](http://AffordabilityFund.org) ou par téléphone au 1 855 494-FUND (3863).

## Autres programmes

- Vous pouvez vous inscrire à un plan de paiement par mensualités (PPM), qui vous permet de répartir vos frais d'électricité également tout au long de l'année, ce qui facilite l'établissement d'un budget puisque vous connaissez à l'avance le montant des factures à venir.
- Des ententes pour le paiement des arriérés peuvent être proposées. Ces ententes accordent aux clients résidentiels davantage de temps pour régler un solde dû, leur permettant ainsi d'éviter le débranchement de leur service.
- Hydro Ottawa offre des programmes et des trucs d'économie d'énergie pour aider ses clients à réduire leur consommation d'électricité. Pour en savoir plus à ce sujet, visitez [hydroottawa.com/trucs-conseils](http://hydroottawa.com/trucs-conseils).

## Contactez-nous

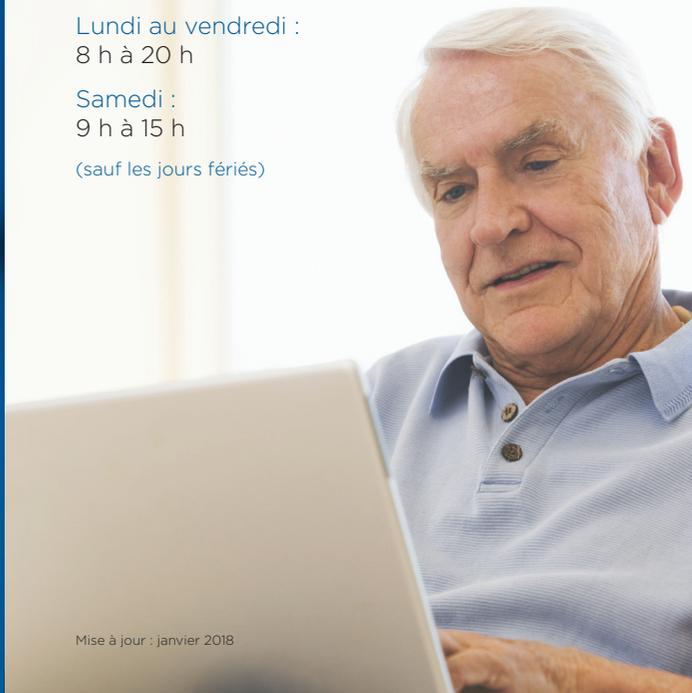
[hydroottawa.com/pournousjoindre](http://hydroottawa.com/pournousjoindre)

Téléphone :  
613 738-6400

Lundi au vendredi :  
8 h à 20 h

Samedi :  
9 h à 15 h

(sauf les jours fériés)



Mise à jour : janvier 2018



# PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE À L'INTENTION DES CONSOMMATEURS D'ÉLECTRICITÉ

Hydro Ottawa offre divers programmes pour venir en aide aux clients qui éprouvent de la difficulté à payer leurs factures d'électricité.

# AIE

# POAFE

# AAL

## Programme d'aide aux impayés d'énergie (AIE)

Si vous vous qualifiez comme client à faible revenu, vous pouvez demander une aide d'urgence dans le cadre du Programme AIE.

Offert à l'année à l'échelle provinciale, ce programme d'aide financière a été créé par la Commission de l'énergie de l'Ontario pour aider les clients à faible revenu à gérer leurs coûts énergétiques et éviter le débranchement de leur service.

- Le Programme AIE verse une somme unique allant jusqu'à 500 \$ (600 \$ si votre résidence est chauffée à l'électricité) par année civile. Cette somme est automatiquement appliquée à votre compte d'électricité.
- L'admissibilité varie en fonction de certains critères, notamment le revenu de votre ménage, le nombre de personnes vivant sous votre toit et le solde dû sur votre compte d'Hydro Ottawa. Par exemple, pour être admissible à de l'aide, le revenu de votre ménage doit être égal ou inférieur à la mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada, après impôt. La Prestation ontarienne pour enfants, la Prestation fiscale canadienne pour enfants et la Prestation universelle pour la garde d'enfants sont exclues du calcul de l'admissibilité du revenu.
- Vous ne pouvez pas recevoir une somme supérieure au montant en souffrance sur votre compte d'électricité.
- Le montant unique vise à vous procurer une aide ponctuelle en cas d'urgence. Il n'est pas conçu pour vous aider à régler vos factures de façon régulière ou continue.
- Pour faire une demande, veuillez vous adresser à votre centre de services sociaux local. Vous pouvez obtenir une liste des centres à [cominfo-ottawa.org/francais/main\\_fr.html](http://cominfo-ottawa.org/francais/main_fr.html) ou en composant le 2-1-1. Votre centre vous aidera à remplir votre demande et vous informera dès qu'elle sera traitée. Si votre demande est approuvée, le centre fera directement le paiement à Hydro Ottawa en votre nom.



## Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE)

Grâce au Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE), vous pourriez être admissible à un crédit allant jusqu'à 900 \$ par année sur votre compte d'électricité.

Créé par la Commission de l'énergie de l'Ontario, ce programme procure un soutien financier continu aux ménages à faible revenu admissibles. Variant entre 35 \$ et 75 \$, un crédit mensuel peut être appliqué sur la facture d'électricité en fonction du revenu du ménage et du nombre de personnes vivant sous le même toit.

- Les clients à faible revenu qui chauffent leur résidence à l'électricité, qui utilisent un équipement médical ou qui ont d'autres besoins particuliers nécessitant de l'électricité pourraient recevoir une aide financière plus importante.
- Pour recevoir le crédit du POAFE, vous devez présenter une demande. Pour ce faire ou pour savoir si vous êtes admissible, visitez [AideElectriciteOntario.ca](http://AideElectriciteOntario.ca) ou composez le 1 855 831-8151.
- Il faut prévoir entre six et huit semaines pour le traitement d'une demande.

## Programme Aide au logement - Économisez l'énergie (AAL)

Grâce au Programme AAL, les propriétaires, locataires et fournisseurs de logements sociaux ou subventionnés admissibles peuvent améliorer l'efficacité énergétique de leurs habitations.

Le programme comprend une évaluation énergétique de l'habitation, l'installation de dispositifs écoénergétiques par un professionnel et des conseils pour économiser l'électricité.

Le Programme AAL est offert dans toute la province par la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE).

Pour savoir comment participer, visitez [hydroottawa.com/AAL](http://hydroottawa.com/AAL) ou contactez un représentant du Programme AAL au 1 877 797-9473.

